

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 44 (1949)
Heft: 2-3

Artikel: Ein Flugplatz am Rhonedelta bei Villeneuve? ; Un aérodrome dans une clairière
Autor: P.G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-173375>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ein Flugplatz am Rhonedelta bei Villeneuve?

Die Naturfreunde am Genfersee sind sehr beunruhigt. Beim Regierungsrat des Kantons Waadt liegt ein Gesuch, er möge die Anlage eines Flugplatzes in der Ebene zwischen Villeneuve und dem Einlauf der Rhone in den Genfersee bewilligen. Die Landschaft, die damit angeschnitten und von Lärm und Unruhe heimgesucht würde, ist etwas Einzigartiges in welschen Landen: eine weite Ebene von lichtigem Wald und Streuwiesen mit dichten Schilfwäldern am Seeufer und verträumten Wassertümpeln am Altlauf der Rhone; ein Paradies der Wasservögel und in sumpfigen Matten der Standort seltener Blumen und Gewächse. Für den stillen Wanderer eine köstliche letzte Einsamkeit!

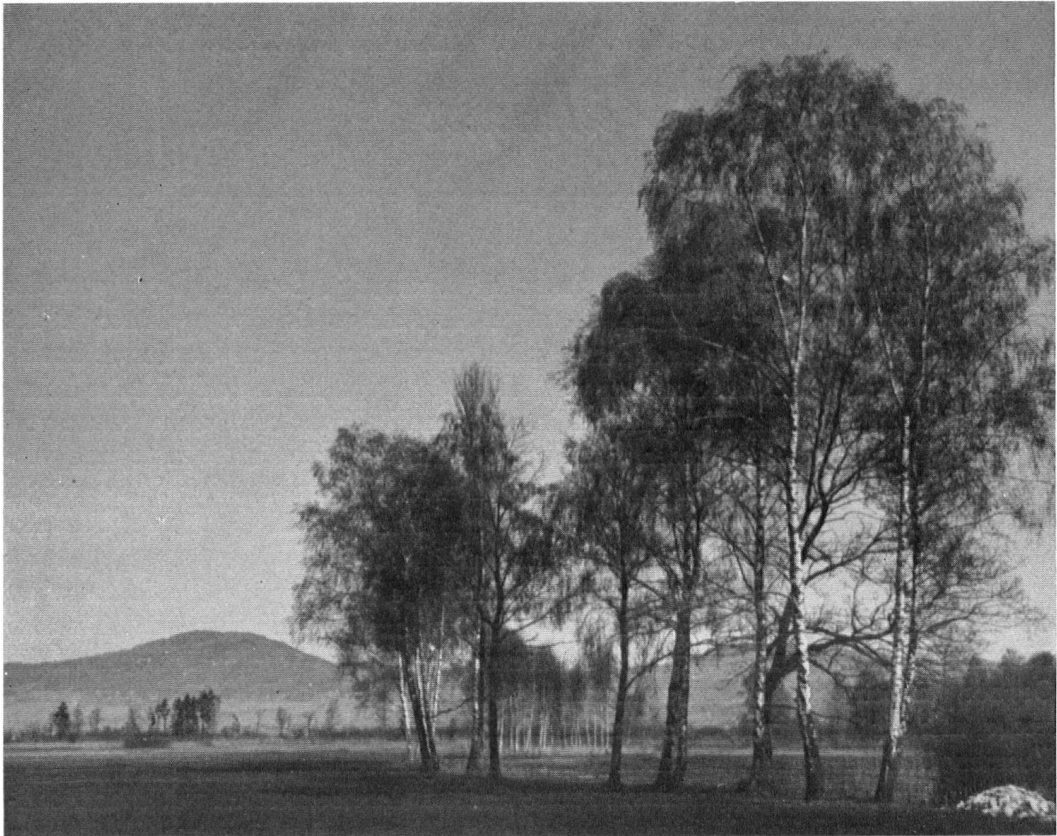
Schon ist eine Versuchspiste angelegt. Merkwürdig genug, da die Sache selbst unentschieden ist! Angeblich soll der Flugplatz nur Sportfliegern und illustren Gästen, die im eigenen Flugzeug bei Montreux landen wollen, dienen. Aber die Gegner glauben es nicht und vermuten, daß sich hinter dem Plan die Absicht verstecke, mit der Zeit einen eigentlichen Flughafen zu bauen, wofür aber nach ihrer Überzeugung alle wirtschaftlichen Voraussetzungen fehlen.

Wir bitten unsere Leser, den von Pierre Grellet, dem bekannten welschen Publizisten und Freund des Heimatschutzes, geschriebenen französischen Bericht zu studieren. Das Lesen wird ihnen auch einen literarischen Genuß bieten.

Wir wollen hoffen, daß das Projekt unterwegen bleibe. Nimmt man die Initianten beim Wort, so darf man mit Recht die Frage stellen, ob es dem Sinn unserer Zeit entspreche, einiger fliegender Luxustouristen wegen eine unvergleichliche Landschaft, die dem ganzen Volke erhalten bleiben sollte, zu verunstalten und dem Lärm und der Unruhe preiszugeben.

Un aérodrome dans une clairière

Un de nos sites les plus remarquables et les plus rares est menacé par la construction d'un aérodrome: c'est la base du triangle très allongé qu'a formé le Rhône à l'extrémité de sa vallée, de l'endroit où il s'échappe du défilé de Saint-Maurice à celui de son embouchure dans le Léman, entre Villeneuve et Le Bouveret. Il y a peu d'années encore, ce delta était un marécage, semé d'étangs, de mares frangées de roseaux, de bas-fonds humides où poussait une végétation sauvage et touffue,



Die Rhoneebene zwischen Villeneuve und Le Bouveret. Was den Besucher überrascht, sind die großen Linien dieser Landschaft. Ein Stück weit hinter den reizvollen Birkengruppen wurde bereits eine Piste für Privatflugzeuge angefangen. (Siehe Text.) La plaine du Rhône aux vastes horizons, entre Villeneuve et Le Bouveret, est menacée d'un aérodrome pour le tourisme privé. La partie qui s'étend derrière cette gracieuse ligne de bouleaux serait déjà condamnée.

refuge des canards, des vanneaux, des pluviers, des courlis. Tout est couvert aujourd'hui de plantations de pommes de terre et de tabac, de champs de betteraves et de céréales. Seule, l'extrémité de cet estuaire a conservé son caractère primitif. Elle s'achève en une forêt, unique en son genre sur notre territoire.

Sur plusieurs kilomètres, elle borde les roselières des grèves alluvionnaires du Léman et meurt en clairières pleines de grâce sylvestre. Ce qui lui donne son caractère exceptionnel, c'est qu'elle est en plaine, à une altitude basse pour nos climats, puisqu'elle n'est que de 375 mètres. Autour d'elle, les montagnes des Alpes vaudoises et valaisannes décrivent un cirque majestueux, dont la grandeur n'est offensée que par les vilains caravansérails qui crêtent la terrasse de Caux. Cette forêt est peuplée d'essences d'une extrême variété. Elle forme antithèse avec les végétations en zones qui couvrent les flancs des montagnes de leurs étages de hêtres, de sapins et de mélèzes. Ce ne sont ici, mêlant les gammes de leurs ver-



Der Alllauf der Rhone unweit von Le Bouveret. Ein herrlicher, stiller Heimatwinkel, zugleich eine botanische und faunistische Fundgrube. Kein Wunder, daß die Vogelfreunde sich für diese Gegend wehren. L'ancien delta du fleuve est une sorte de paradis. On comprend que les amis de la faune et de la flore s'émeuvent pour en conserver l'intégrité.

dures délicates et de leurs fins feuillages, que chênes noueux, saules aux frêles ramures jaillissant de troncs trapus, acacias odorants, colonnes claires des bouleaux dont la couronne légère et tendrement grise offre des sous-bois si lumineux, peupliers au jet puissant, trembles dont les feuilles bruissantes semblent sans relâche chuchoter les mêmes paroles.

Chemins et sentiers s'accomodent du charme de ce paysage sylvestre. Il en est de même des rares habitations humaines, dont les toits s'espacent, de loin en loin, entre les arbres ou dans quelque clairière moussue, comme pour éviter au promeneur un trop grand sentiment d'isolement. Il arrive qu'un étang apparaisse entre les troncs, découvrant ses grèves où trottent les bergeronnettes, tandis que s'élève, dans le silence, le roucoulement des ramiers. Un canal aux eaux lentes, chose si rare sur notre sol bosselé, traverse la forêt: c'est le canal Stockalper. Il coule entre des berges herbeuses, ombragées de trembles, charriant des fleurs et des brindilles de foin. Ailleurs, le dôme feuillu s'élève, les fûts s'espacent et se



Etwas vom Schönsten sind die alten, schilfbestandenen Entwässerungsgräben mit den endlosen Pappelreihen und dem dichten Auenwald. Rien de plus prenant que le charme des marais, parsemés de roseaux et de buissons touffus, quand le vent de plaine fait bruire les peupliers.

régularisent, formant les colonnes d'un salon de verdure d'une exquise élégance végétale. En le quittant, on rencontre le Rhône, coulant en majesté.

Une partie de cette forêt, voisine du lac, forme la réserve des Grangettes, territoire à ban, asile et refuge d'une faune aquatique d'une richesse et d'une variété sans équivalent en Suisse. On y rencontre les espèces réputées les plus rares dans notre pays.

Sous un grand chêne est adossé un banc vert, portant cette inscription: « Dans le calme du matin, écoutez la voix de Dieu. » Hélas! Déjà une piste, dite d'essai, balafre brutalement une des clairières où la forêt vient harmonieusement se confondre avec la plaine du Rhône. C'est l'amorce du futur aéroport des Saviez. « Un tout petit aéroport de tourisme, déclarent ses initiateurs, par quoi il faut entendre non point un aéroport commercial à grand trafic comportant des atterrissages et envols diurnes et nocturnes, mais quelques évolutions inoffensives. »

On nous donne là du pain bénit de cour. S'il ne s'agissait que de procurer un lieu d'atterrissage à quelques touristes de luxe, qui auraient fantaisie de tomber à

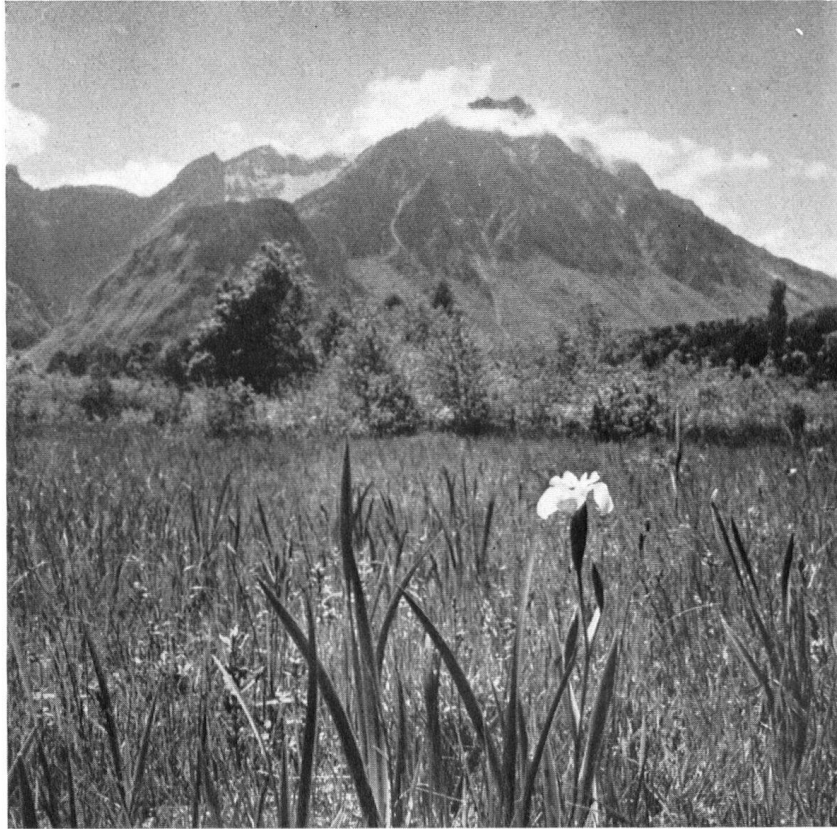


Nur etwa 100 Meter rechts vom Bild Seite 90 sind die Vorarbeiten für eine neue Landungspiste beendet. Ein rücksichtslos harter Strich durchschneidet die urtümliche Landschaft. Welcher Gegensatz zur Silhouette mit dem reichen Wald und den Dents du Midi! Les premiers travaux pour la piste d'atterrissage (à quelque 100 m, à droite de la photo ci-devant) sont terminés. Une trace brutale traverse et macule le paysage que, seules, au-dessus des forêts, dominaient les Dents du Midi.

Montreux sans passer par Cointrin, invoquerait-on l'intérêt général de la population, la nécessité vitale de relier la Riviera vaudoise aux grandes lignes aériennes, les lois de l'évolution de la vie moderne, les avantages de l'avion pour gagner en quelques heures les terres lointaines, transporter rapidement les malades et les marchandises périssables?

Il faut bien plutôt voir dans ce projet, maladroitement camouflé, une des manifestations de cette mégalomanie qui nous fait si souvent perdre le sens des proportions et nous pousse à singer les pays qui ont de tout autres possibilités que les nôtres. On peut en voir un exemple récent à Martigny, où la Ville et le Bourg se sont réunis par une manière d'Avenue de l'Opéra, à large chaussée bétonnée, bordée de trottoirs métropolitains et où les arbres ont été remplacés par des lampadaires en ciment.

Il faut croire que les autorités montreusiennes sont persuadées que la proximité d'un aéroport constituera une attraction nouvelle, car elles ont donné leur



Ein Ausschnitt aus dem Vogelschutzgebiet (Réserve des Grangettes) mit Blick gegen den Grammont. Die Reichhaltigkeit an Vogelarten hat nicht leicht ihresgleichen in der Schweiz. La réserve des Grangettes, au pied du Grammont. Par le nombre et la variété des oiseaux, elle n'a pas sa pareille dans toute la Suisse.

adhésion enthousiaste au projet. Mais il arrive souvent, en Suisse, que le peuple fait preuve de plus de bon sens et de pondération que ses représentants élus. Une pétition, couverte en trois semaines de plus de 13 000 signatures, demande au Conseil d'Etat de refuser l'autorisation de construire un aéroport en ce lieu. Elle a été appuyée par la Ligue suisse pour la Protection de la nature, la Commission vaudoise pour la protection de la nature, la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux, la Société mycologique vaudoise, la Société vaudoise d'Entomologie, le Cercle vaudois de Botanique, la Société d'Etudes artistiques, le Cercle ornithologique de Vevey-Montreux.

Il ne s'agit pas seulement de la zone protégée des Grangettes, mais du site tout entier. Car s'il tombe sous le sens commun qu'une réserve d'oiseaux ne peut exister si elle est entourée de toutes parts d'installations bruyantes, il va de soi qu'une forêt est dépourvue d'une partie essentielle de son charme si une place d'aviation est à sa lisière. Or la forêt est bien commun, ouvert gratuitement à tous: une place d'aviation est une entreprise privée, réservée à l'usage d'un petit

nombre de privilégiés. Invoquer en sa faveur l'intérêt public, c'est en réalité mettre un masque sur des intérêts particuliers. Ce sont des choses que l'opinion sent fort bien; aussi serait-il contraire à ce qu'il y a de meilleur dans l'esprit de nos institutions qu'un bien commun tel que celui que nous défendons ici puisse être dévalorisé de ce qu'il a de plus précieux par la seule volonté d'un consortium d'intéressés, avec ou sans l'appui d'autorités municipales.

Pierre Grellet.

P. S. L'affaire de l'aérodrome de Villeneuve, qui porte le nom fâcheusement choisi de « Chillon Air-Port », est actuellement en suspens devant le Conseil d'Etat vaudois. Les autorités du Cercle de Montreux, composées des représentants des trois municipalités du Châtelard, des Planches et de Veytaux, ont pris position en faveur du projet. Il en est de même de l'Office du Tourisme de Montreux. Le Conseil communal du Châtelard a voté une résolution en faveur de l'aéroport. Le 2 juin dernier, le Comité d'action pour la sauvegarde de la réserve des Grangettes a remis au Conseil d'Etat une pétition de plus de 13 000 signataires demandant que le sort de la réserve ne soit pas compromis par la construction de l'aéroport. Cette pétition est appuyée par d'autres organismes, notamment la Ligue Suisse pour la Protection de la nature, la Société vaudoise des Sciences naturelles, la société « Nos Oiseaux », la Commission nationale pour la protection de la nature.

D'autre part une menace nouvelle, aussi bien pour la réserve ornithologique que pour le site tout entier, s'est précisée avec la requête adressée au Conseil d'Etat par un Comité d'action en faveur de la construction d'une route de Villeneuve au Bouveret. Les berges du Rhône, notamment, sans parler de la forêt, jusqu'ici préservée de la circulation motorisée, en subiraient un préjudice irréparable.

P. G.

Der Talerverkauf 1949

Der diesjährige Talerverkauf hat einen Reinertrag von Fr. 320 000.— erbracht. Das ist weniger als in den Vorjahren, jedoch immer noch eine schöne Summe, mit der Heimat- und Naturschutz manch nützliches Werk werden vollbringen können. Leider hat es am Hauptverkaufstag in der ganzen deutschen Schweiz gestürmt und geregnet. Unser Verkauf fand auch in der Zeit des Winterthurer Prozesses statt. Nächstes Jahr hoffen wir mehr Glück zu haben.

Der Heimatschutz dankt allen, die sich für den Verkauf wiederum in freundlicher Weise zur Verfügung stellten: den Bezirks- und Ortsleitern, den vielen tausend Schulkindern, den Landfrauen und nicht zuletzt den Trachtenleuten, die sich an vielen Orten und mit schönem Eifer an die Seite der sammelnden Kinder stellten. Auch die Presse, Radiogenossenschaft, Filmwochenschau, eidg. Post (Werbestempel), Bundes- und Privatbahnen (Wagen-Plakate) haben unsere Sache in sehr verdankenswerter Weise unterstützt.